



Évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et ou B contenant de l'amiante

Décret no 2011-629 du 3 juin 2011

Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation - Liste A

Arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation - Liste B

Rapport N° 961670 établi le 30/03/2023

Bâtiment E
Mécanique Auto
CAMPUS 1 / CFA CCI LE MANS SARTHE 132, Rue Henri CHAMPION
72000 LE MANS



Donneur d'ordre :

CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE MANS SARTHE - 1 BOULEVARD RENE LEVASSEUR

CS 91435 - 72014 LE MANS CEDEX 2

Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Aucun accompagnateur

Opérateur de repérage : Benoît PIECHAUD

QUALICONCONSULT IMMOBILIER

355 Avenue Patton - CS 56613

49000 ANGERS

Tél. 02 41 08 72 86

angers.facilities@qualiconsult.fr

SIRET 490 676 293 00460

	Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et ou B contenant de l'amiante	N° : 961670 30/03/2023
Immeuble bâti concerné :	Bâtiment E Mécanique Auto CAMPUS 1 / CFA CCI LE MANS SARTHE 132, Rue Henri CHAMPION - 72000 LE MANS	

SOMMAIRE

I.	Evaluation de l'état de conservation des matériaux amiantés de la liste B	3
----	---	---

ANNEXE 1 - PHOTOS

ANNEXE 2 - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE 3 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

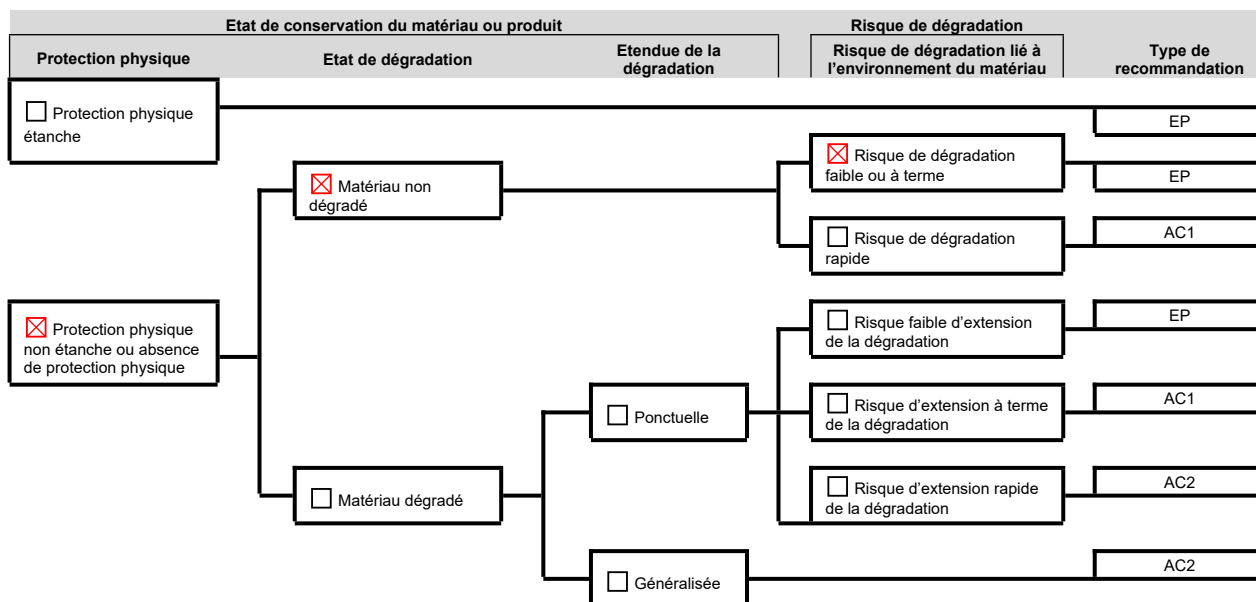
	Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et ou B contenant de l'amiante	N° : 961670 30/03/2023
Immeuble bâti concerné :	Bâtiment E Mécanique Auto CAMPUS 1 / CFA CCI LE MANS SARTHE 132, Rue Henri CHAMPION - 72000 LE MANS	

I. Evaluation de l'état de conservation des matériaux amiantés de la liste B

GRILLE D'EVALUATION n°

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux de la liste B

Rédacteur	Benoît PIECHAUD
N° de dossier	961670
Date de l'évaluation	02/03/2023
Bâtiment	Bâtiment E Mécanique Auto CAMPUS 1 / CFA CCI LE MANS SARTHE 132, Rue Henri CHAMPION - 72000 LE MANS
Local ou zone homogène	Façade - Poteau - Fibreciment LV1
Destination déclarée du local	
Repère	



EP : évaluation périodique ; AC1 : action corrective de premier niveau ; AC2 : action corrective de second niveau

Recommandations :

Evaluation périodique

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et
ou B contenant de l'amiante

N° : 961670
30/03/2023

Immeuble bâti concerné :

Bâtiment E
Mécanique Auto
CAMPUS 1 / CFA CCI LE MANS SARTHE 132, Rue Henri CHAMPION
- 72000 LE MANS

ANNEXE 1 - PHOTOS

Immeuble bâti concerné :

Bâtiment E
Mécanique Auto
CAMPUS 1 / CFA CCI LE MANS SARTHE 132, Rue Henri CHAMPION
- 72000 LE MANS



LV1

	Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et ou B contenant de l'amiante	N° : 961670 30/03/2023
Immeuble bâti concerné :	Bâtiment E Mécanique Auto CAMPUS 1 / CFA CCI LE MANS SARTHE 132, Rue Henri CHAMPION - 72000 LE MANS	

ANNEXE 2 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Immeuble bâti concerné :

Bâtiment E
Mécanique Auto
CAMPUS 1 / CFA CCI LE MANS SARTHE 132, Rue Henri CHAMPION
- 72000 LE MANS



ASSQCI1

ATTESTATION D'ASSURANCE

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD

Atteste que : **QUALICONSULT IMMOBILIER** (490 676 293 RCS Versailles)

VELIZY PLUS – Bâtiment E – 1bis, rue du Petit Clamart 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE CIVILE n°127106241** destiné à garantir les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs, omissions qui pourraient être commises dans l'exercice des missions confiées en qualité de **diagnostiqueurs immobiliers**.

Les missions :

- Diagnostic amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques avant travaux ou démolition,
- Diagnostics amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic termites,
- Exposition au plomb (CREP),
- Risques naturels et technologiques,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Diagnostic légionellose,
- Diagnostic radon,
- Etat des lieux,
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
- Contrôle périodique amiante,
- Etat parasitaire,
- Loi Carrez,
- Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
- Etat de l'installation électrique intérieure,
- Millièmes/Tantièmes,
- Diagnostic technique SRU,
- Recherche de plomb dans l'eau,
- Recherche de plomb avant et après travaux,
- Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
- Assainissement autonome et privatif,
- Diagnostic conformité piscine,
- Diagnostic gestion des déchets issus de démolition,
- Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 nov. 2001) : document unique
- Repérage des matériaux contenant des Fibres Céramiques Réfractaires,
- Mesure d'empoussièrement
- Contrôle visuel amiante
- Analyse mâchefer
- Potabilité de l'eau
- Analyse ponctuelle d'éléments vis-à-vis de l'amiante
- Dossier amiante partie privative (DAPP)
- Analyse ponctuelle plomb
- Chiffrage remise en état après état des lieux de sortie
- Diagnostic installation d'assainissement non collectif
- Diagnostic installation d'assainissement collectif
- Diagnostic alex pour QUALITEL
- Diagnostic Sicile cristalline.

Les sommes assurées :

- RC Exploitation : 8.000.000 € tous dommages confondus par sinistre
- RC Professionnelle : 2.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit pour la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2023**. Elle ne peut engager la compagnie au-delà des clauses, limites et conditions de la police à laquelle elle se réfère, notamment en cas de suspension et de résiliation.

Fait à Paris, le : 19/12/2022

L'assureur

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social : 14bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

E. Lamy

	Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits des listes A et ou B contenant de l'amiante	N° : 961670 30/03/2023
Immeuble bâti concerné :	Bâtiment E Mécanique Auto CAMPUS 1 / CFA CCI LE MANS SARTHE 132, Rue Henri CHAMPION - 72000 LE MANS	

ANNEXE 3 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné :

Bâtiment E
Mécanique Auto
CAMPUS 1 / CFA CCI LE MANS SARTHE 132, Rue Henri CHAMPION
- 72000 LE MANS



Certificat de compétences Diagnostic Immobilier

N° CPDI 3501 Version 006

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur PIECHAUD Benoit

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 25/09/2022 - Date d'expiration : 24/09/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 25/09/2022 - Date d'expiration : 24/09/2029
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 25/09/2022 - Date d'expiration : 24/09/2029
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 05/11/2018 - Date d'expiration : 04/11/2023
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 23/12/2019 - Date d'expiration : 22/12/2024

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 22/09/2022.



Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification Ou Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
NF A 0522
PORTES
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.CCFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev18

CS 50015 49000 ANGERS CEDEX 1 - Tel/Fax : 024 1087200 - 0251 139944

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00460 - APE 7120 B

Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676